



# Le Médaillé Nivernais

Comité Départemental des Médaillés

de la Jeunesse des Sports et de l'Engagement

Associatif



Mars 2023

## 1<sup>ère</sup> assise de la Vie Associative - Nevers



**Mardi 28 mars**, à partir de 08 heures 30, au Centre Expo, la **Ville de Nevers** organisait, en collaboration avec ; l'État, Nevers Agglomération, l'Éducation nationale, la Caf, l'ARS, la CPAM Nièvre, et de nombreux autres partenaires, sa première édition des **Assises de la Vie Associative**. Prendre des responsabilités au sein d'une association, organiser une manifestation, demander des subventions, autant de tâches qui incombent à des bénévoles, motivés mais parfois, noyés dans de complexes procédures. Afin de les aider dans leur quotidien associatif, la Ville de Nevers donnait tout son sens à cette journée spéciale, à laquelle Mrs Frantz HAUW et Pascal POIRIER du SDJES, et notre CDMJSEA 58 étions conviés.

Poussée à réunir les associations et les collectivités, ainsi que les partenaires, pour inventer et co-construire les territoires solidaires et durables de demain, la Ville de NEVERS, au lendemain de la crise sanitaire de Covid-19 *ayant agi comme un véritable révélateur des valeurs collectives animant le monde associatif, la solidarité, l'engagement, la justice, l'égalité et l'esprit coopératif* contribuait à la réussite de cette première du genre. **Merci NEVERS !**



Différents ateliers, tables rondes, conférences, débats rythmaient cette journée de travail ouverte aux bénévoles, salariés, agents, élus, chercheurs et tout autre professionnel intéressé. La finalité :



- Éclairer les associations sur les défis à relever
- Questionner les actions et les coopérations,
- Apporter aux dirigeants, bénévoles ou futurs bénévoles associatifs des conseils et des solutions. Quatre tables rondes (accompagnement et communication, rôle associatif,

finances et droit et engagement citoyen) et dans le village des partenaires. Une facilitatrice visuelle intervenait afin de mettre en lumière les moments forts sous forme d'illustration graphique.

Restaurés sur place, espace médiathèque/détente, les visiteurs étaient parfaitement accueillis.

L'événement était diffusé en direct sur **Nevers FM**, avec des Interviews et des Reportages.



## L'engagement bénévole récompensé

et inscrit au Bulletin Officiel

L'engagement associatif est un acte désintéressé au bénéfice de l'intérêt général.

Il contribue à la solidarité associative, l'un des ciments de notre société.

Promouvoir le bénévolat associatif, c'est aussi le récompenser

### La médaille ministérielle de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

3 grades :

- BRONZE : 6 années d'ancienneté,
- ARGENT : 10 années d'ancienneté (dont 4 ans dans l'échelon BRONZE),
- OR : 15 années d'ancienneté (dont 5 ans dans l'échelon ARGENT)

### La lettre de félicitations

Le bénévolat n'échappe pas au vieillissement de la population. Il est grand temps de récompenser les plus jeunes qui s'investissent dans le milieu associatif de les encourager et faire perdurer leur engagement.

### Pour la reconnaissance et la valorisation de vos bénévoles

Nous vous invitons à porter à notre connaissance les profils de personnes qui pourraient prétendre à l'une ou l'autre de ces reconnaissances. (Procédure au Verso)

### À Contacter

**Le S.D.J.E.S. (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports)**

**DSDEN**  
19, place Saint-Exupéry  
58 028 NEVERS Cedex  
Tél. : 03.45.64.02.35.  
Courriel : [ce.sdjes@ac-dijon.fr](mailto:ce.sdjes@ac-dijon.fr)

Site Internet  


ou

**Le C.D.M.J.S.E.A 58 (Comité Départemental des Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif)**

**DSDEN/SDJES**  
19, place Saint-Exupéry  
58 028 NEVERS Cedex  
Tél : 03.86.57.35.52. ou 03 86 57 39 00. ou 03.86.57.48.70.  
Courriel : [robert.lecole58@gmail.com](mailto:robert.lecole58@gmail.com)  
ou [annie-grizard@orange.fr](mailto:annie-grizard@orange.fr)  
ou [Charles.Gillet@ac-dijon.fr](mailto:Charles.Gillet@ac-dijon.fr)

Site Internet  


## 1929 – 2029

Le 4 mai 1929, suite aux Jeux Olympiques initiés par M. le baron Pierre de Coubertin, le sport prenant de plus en plus d'importance, M. Gaston Doumergue, Président de la République, crée par décret la Médaille d'Honneur de l'Éducation Physique à l'origine de l'actuelle médaille ministérielle.



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Nièvre



Médailles de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif

Ce Flyer recto / verso (Coopération SDJES & Cdmjsea 58) fut édité et distribué pour l'occasion